

Assemblée générale des l'Union Nationale des Retraités de la Police

Le Havre, le 23 novembre 2018

**Allocution de Jean-Paul Lecoq
Député du Havre**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite des travaux enrichissants et fructueux au cours de votre assemblée générale.

Je tenais à venir vous saluer, tout d'abord parce que vous m'avez convié et que je tente autant que possible, entre mes obligations à l'Assemblée et dans ma circonscription, de répondre aux invitations reçues, notamment lorsqu'elles émanent des associations et des syndicats.

Ces corps intermédiaires comme l'on dit, ô combien précieux pour notre démocratie et notre République.

Je ne m'arrêterai pas sur l'actualité de jaune vêtue, mais nous voyons bien ce qui se produit lorsqu'un pouvoir oublie ou méprise les relais qui se sont organisés par les volontés et attentes collectives de la Nation, dans toute sa diversité, pour s'exprimer, peser sur le cours des choses ou pour se faire entendre.

Mais mes présences auprès des associations et des syndicats, répondent aussi à la conception qui est la mienne de l'action parlementaire. Etre parlementaire, pour moi, ce n'est pas simplement débattre et voter des lois.

Dans cette mission parlementaire, j'attache une grande importance à l'enracinement et aux liens avec les forces vives de ma circonscription comme du pays. Un Député doit être un relai, mais aussi un outil, une voix et une voie pour les citoyens. Elu de la Nation, nous sommes aussi les élus d'un territoire de cette Nation.

Je voulais le souligner parce que j'observe une tendance qui me semble dommageable chez certains de mes collègues de la majorité présidentielle notamment, à refuser d'exercer ce lien avec les gens pour s'en tenir uniquement aux liens avec le Président.

C'est une confusion des genres me semble-t-il dans un régime politique qui fait de la séparation du pouvoir parlementaire et du pouvoir de l'exécutif un pilier fondamental.

En préparant ma présence parmi vous, j'ai relu vos revendications, j'ai pris connaissance également de ce que votre action a permis aux cours des précédentes décennies.

Et très franchement je vous en remercie d'autant plus que je me retrouve bien dans vos attentes.

La sécurité publique est un pouvoir régalien de l'Etat, donc un devoir régalien de l'Etat. Comme pour la justice, la santé et l'éducation notamment, la seule logique qui devrait primer est celle des besoins à couvrir pour assurer en toute circonstance et en tout lieu du territoire national, la sécurité des personnes et des biens.

Ces budgets doivent donc être épargnés des logiques d'austérité, de rationnement. Tout est une question de choix dans l'un des pays les plus riches du monde qui bat désormais chaque année des records de richesses.

Les policiers et les gendarmes assument au quotidien des missions essentielles, en exerçant un métier difficile figurant parmi les plus exposés pour leur propre intégrité. Ils le font par vocation, pour des valeurs, par attachement à la République, au pays.

En retour, le minimum qui leur est dû c'est de la considération et de la reconnaissance bien sur, aussi bien pendant leur carrière que pendant leur retraite, mais c'est surtout des moyens à la hauteur. Pour leur équipement, pour les conditions d'exercice, pour leur rémunération, pour leur pension.

Le maire qui m'a succédé à côté d'ici, me racontait encore hier que pour la deuxième fois consécutive, une commission de sécurité avait dû être annulée parce que les représentants de la Police Nationale n'avaient pas de véhicule pour se déplacer sur site. C'est une anecdote mais qui en dit long.

On pourrait en sourire même si cela n'a rien de drôle, mais cette même logique de compression des moyens, de pression sur les effectifs, sur les rémunérations, conduit à des situations dramatiques. Des afflictions morales, jusqu'à des suicides. C'est honteux, c'est indigne de la République.

Pour tenter de tout faire rentrer dans la boîte au chaussepieds, la tentation c'est de privatiser ou de se défausser sur les communes pour « *recentrer les policiers nationaux sur leurs missions fondamentales* ».

A l'exemple de la privatisation des contrôles routiers, de la réflexion en cours pour ne plus affecter de CRS MNS à la sécurité des plages, je viens d'intervenir à ce sujet, ou peut être demain des tâches dites administratives.

C'est une fausse solution, la sécurité publique est un tout, que le statut public garantit. Commencer à réduire les missions, c'est comme s'attaquer au statut, cela conduit à une perte de lisibilité et d'efficacité.

Comme tous les retraités de France, vous subissez la baisse de votre pouvoir d'achat à travers la hausse de la CSG qui n'est compensée que pour 4 % d'entre eux, et vous avez raison de vous mobiliser face à cette injustice patente.

Une réforme des retraites se profile à l'horizon avec au menu de ses principaux objectifs la fin des régimes spéciaux. Or un système de retraite unique c'est un système où l'on nie les métiers particuliers qui sont soumis à des contraintes hors du commun.

Cette réforme invite à la plus grande vigilance.

J'ai appris également les difficultés rencontrées pour la reconnaissance des frais liés aux anciens accidents de travail. C'est inacceptable, des policiers blessés dans l'exercice de leur mission doivent obtenir la prise en charge des frais médicaux sans que cela ne tourne au parcours du combattant ou au déboursement d'argent. Si je peux aider, n'hésitez pas.

Voilà ce que je tenais à vous exprimer ce matin en vous remerciant une nouvelle fois pour votre action.

Bonne journée à vous,